



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN

MIPOLAM

Revêtement de sol vinyle homogène en Pose Collée



Numéro d'enregistrement INIES : 20251147415

Date de publication : 03/07/2026

Version 1.1



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Gerflor (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN15804+A2/CN servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2.

Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

SOMMAIRE

1	Introduction	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
4	Etapes du cycle de vie	9
1.	Etape de production, A1-A3.....	10
2.	Etape de construction, A4-A5	11
3.	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	12
4.	Etape de fin de vie C1-C4 :	12
5.	Bénéfice et charge, D	13
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	14
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie sur 25 ans	15
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation	23
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	24
9	Informations additionnelles.....	25
10	Bibliographie	26

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804+A2/CN et le programme INIES.

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A2, son complément national NF EN 15804+A2/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de Gerflor.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Gerflor.

Contact :

Nathalie Faure

Coordonnées du contact :

nathalie.faure@gerflor.com

1 Place Verrazzano

CS 20458

69258 Lyon CEDEX 09

2 INFORMATIONS GENERALES

2.1. Nom et adresse du déclarant :

GERFLOR, 1 Place Verrazzano CS 20458 69258 Lyon CEDEX 09

2.2. Le site du fabricant pour lequel la FDES est représentative :

Usines Gerflor situées en Allemagne et en Irlande.

2.3. Type de FDES :

Individuelle de gamme, « du berceau à la tombe ».

2.4. La référence commerciale/identification du produit

Cette FDES couvre 15 références :

- MIPOLAM ACCORD
- MIPOLAM AFFINITY
- MIPOLAM ASTRO
- MIPOLAM BIOCONTROL CLEAN
- MIPOLAM BIOCONTROL PERFORMANCE
- MIPOLAM EL7
- MIPOLAM SD
- MIPOLAM PLANET
- MIPOLAM BIOPLANET
- MIPOLAM SYMBIOZ
- MIPOLAM TROPLAN
- STREAMO MARINER
- STREAMO MARINER SD
- STREAMO SAILER
- STREAMO SEACROSSER
- STREAMO KOMPASS

Cadre de validité :

Le produit déclaré est un produit moyen, calculé à partir des références citées ci-dessus et pondéré selon leurs volumes de vente. Ces références constituent le cadre de validité de la présente FDES.

2.5. Nom du programme utilisé, le nom et l'adresse de l'opérateur du programme et le logo et le site web :

La norme EN 15804 du CEN sert de règle pour la catégorie de produit	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 ☐ Interne ☒ Externe	
Vérification par tierce partie : Chaima Mediouni, Kelly Green Consulting	
Numéro d'enregistrement au programme INIES conforme ISO 14025 : 20251147415 Date de 1^{ère} publication : 03/07/2026	
Date de mise à jour : N/A	
Date de vérification : 03/07/2026	
Période de validité : ☒ 5 ans ☐ 2 ans - à compter de la date de 1 ^{ère} publication	
	Programme INIES (décembre 2025) Avenue du Recteur Poincaré – 75016 Paris https://www.inies.fr/

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

3.1. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Couvrir 1 m² de sol intérieur avec un revêtement de sol PVC homogène de 2.7 à 3.3 kg/m², et participer à la décoration et au confort des locaux pendant une durée de vie de 25 ans en assurant les performances décrites dans les normes européennes ISO 10581(1) et NF EN 14041(2).

Le revêtement répond au classement des locaux :

- au plus U4P3 définis par le CSTB(3)
- ou au classement européen au plus 34-43 définis par la norme NF EN ISO 10874(4). »

(1) ISO 10581 : revêtements de sol homogène en polychlorure de vinyle - Spécifications

(2) NF EN 14041 : Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés - Caractéristiques essentielles

(3) Cahier 3782_v2 du CSTB de Juin 2018 : Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux »

(4) NF EN ISO 10874 : revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés : classification

(5) Code FTP de 2010 : code international pour l'application des méthodes d'essai au feu

3.2. Performance principale de l'unité fonctionnelle :

Couvrir 1 m² de sol intérieur.

3.3. Description du produit :

Les produits sont des revêtements de sol en vinyle homogène calandré, disponibles en rouleaux, pour une pose collée. Ces produits ont une composition similaire, la même épaisseur (2 mm) et le même traitement de surface Evercare, qui facilite l'entretien et offre une résistance aux taches.



Figure 1 : Illustration d'un revêtement de sol en vinyle homogène



Figure 2 : Illustration d'un revêtement de sol en vinyle homogène Streamo Mariner



Figure 3 : Illustration d'un revêtement de sol en vinyle homogène Streamo Mariner SD

3.4. Description de l'usage du produit (domaine d'application) :

Les revêtements homogènes en PVC sont conçus pour des sols intérieurs destinés à une occupation humaine normale, adaptés à divers types de bâtiments et projets, en construction neuve ou en rénovation, dans les locaux professionnels classés au plus U4P3.

3.5. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

- Epaisseur du produit (ISO 24346) : 2 mm
- Format (ISO 24341) : 200 cm x 20 ml

Pour plus d'informations, se référer aux fiches techniques des produits disponibles sur le site internet de Gerflor.

3.6. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètres	Unités	Valeurs
Quantité de produit	kg/UF	2.85
Composition du produit		
PVC		40-45
Plastifiant		15-20
Charge minérale		35-40
Stabilisants	%	<1
Additifs		<1
Pigments		<3
Finition		<1
Description de l'emballage de distribution		Les produits sont enroulés autour d'un mandrin en carton, et sont protégés par deux disques. Ils sont ensuite protégés par du papier.
Carton	kg/m ² de produit	1.25E-1
Papier d'emballage		1.69E-2
Disques PEHD		5.00E-3
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par Gerflor

3.7. Présence de substances classées extrêmement préoccupantes (SVHC) figurant dans la liste candidate de l'annexe XIV du règlement REACH dans le produit :

Aucune à plus de 0,1% en masse du produit.

3.8. Circuit de distribution

BtoB ou BtoC.

3.9. Preuves d'aptitudes à l'usage

Le produit assure les performances décrites dans les normes européennes ISO 10581 et NF EN 14041.

Il répond au classement des locaux au plus U4P3 définis par le CSTB, ou au classement européen au plus 34-43 défini par la norme NF EN ISO 10874.

3.10. Description de la durée de vie de référence (conformément aux §6.3.4 de la NF EN 15804+A2)

La durée de vie estimée par le fabricant est de 25 ans, en lien avec les FDES collectives du syndicat de la profession des revêtements KALÉI qui intègrent les revêtements de sols concernés. Dans le cadre de ces FDES, la durée de vie de référence a été justifiée par des références de chantier dans lesquelles les produits installés sont en place depuis plus de 25 ans.

Paramètres	Unités	Valeurs
Durée de vie de référence	Années	25
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	Les propriétés déclarées du produit sont décrites dans la Déclaration de Performance (DOP) conformément à la norme NF EN 14041.
Paramètres théoriques d'application	-	Produits conformes à la norme NF EN 14041.
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux préconisations du fabricant (voir Principes de Mise en Œuvre sur le site Internet).
Environnement extérieur	-	Les produits ne sont pas en contact avec l'environnement extérieur.
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils du produit couvert par la FDES est donné dans le paragraphe 7.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations du fabricant, voir Fiches Techniques et PMO des produits disponibles sur le site internet www.gerflor.com .
Maintenance	-	Un scénario d'entretien a été défini (cf. §4.3).

3.11. Contenu en carbone biogénique

Certaines matières premières ou emballages sont biosourcés. La captation de CO₂ liée à la photosynthèse lors de la croissance des plantes est prise en compte en entrée.

Ce CO₂ se retrouve sous forme de carbone dans le matériau.

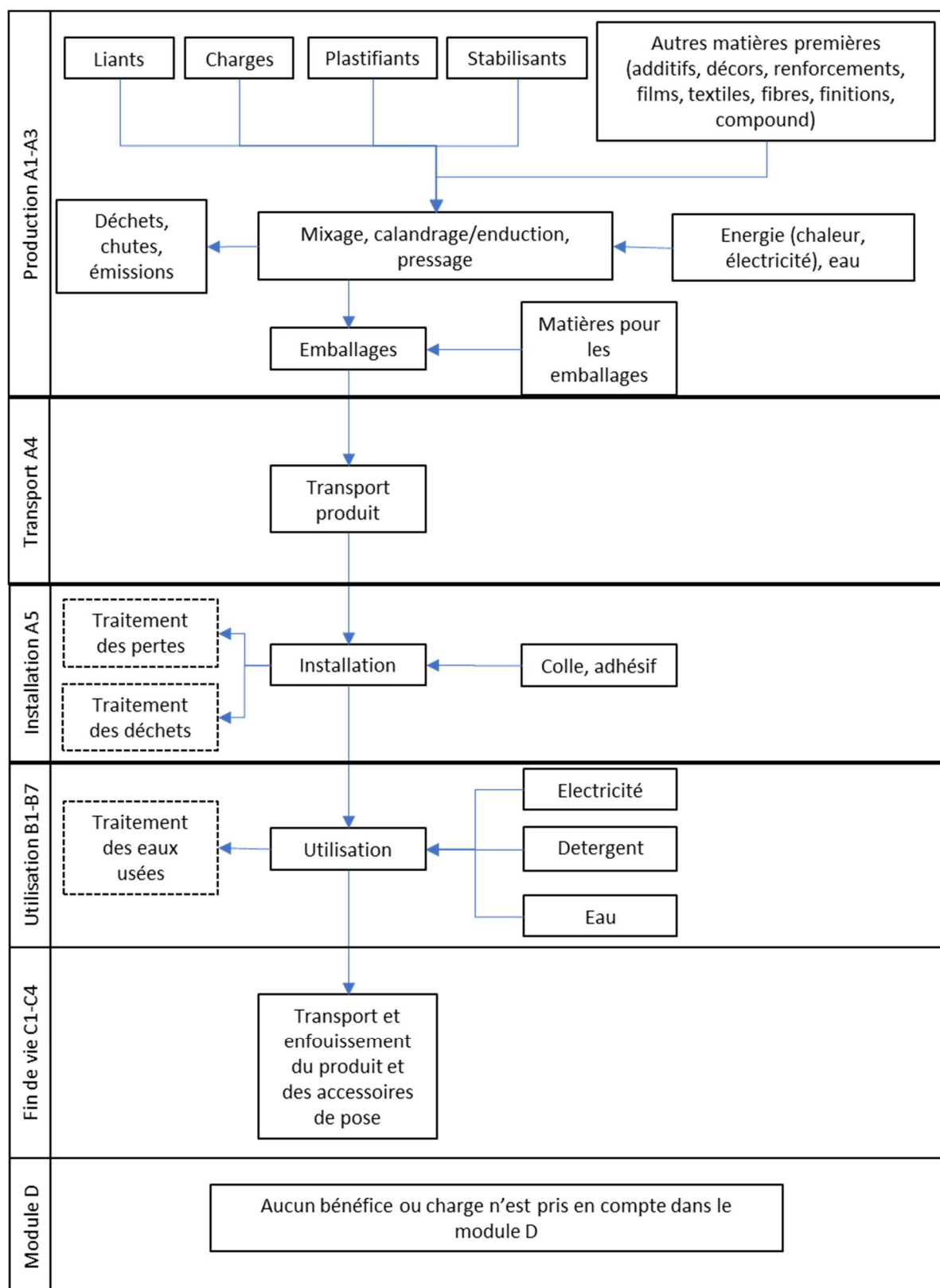
La teneur en carbone biogénique déclarée dans les FDES correspond à la somme pour chaque matière première/emballage, de la quantité de carbone C/kg de matière x quantité de matière/unité fonctionnelle.

La réémission sous forme de carbone est prise en compte dans la fin de vie des matériaux.

Teneur en carbone biogénique	Unité	Valeurs
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	kg C/UF	2.93E-2
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	kg C/UF	6.32E-2

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



Description des frontières du système :

Frontières du système																Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Etape de production			Etape du processus de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				
A1-A3			A4-A5		B1-B7							C1-C4				D
Approvisionnement en matières premières	Transport	Fabrication	Transport	Construction / Processus d'installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Besoin en énergie durant la phase d'exploitation	Besoin en eau durant la phase d'exploitation	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende : X = module inclus dans l'ACV, MND = Module Non Déclaré

4.1. Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine :

- l'étape A1 comprend les matières premières et leurs emballages,
- l'étape A2 comprend le transport des matières premières vers le site de production,
- l'étape A3 prend en compte la consommation énergétique et les émissions des procédés de production, l'emballage du produit fini et le traitement des déchets générés à cette étape.

Les produits sont fabriqués dans des usines Gerflor situées en Allemagne et en Irlande. Ils sont fabriqués par calandrage et/ou pressage.

La production des rouleaux est divisée en plusieurs étapes :

- **Mélange** : les matières premières sont mélangées pour obtenir un mélange homogène.
- **Calandrage et/ou pressage** :
 - *Calandrage* : le mélange est calandré pour obtenir la forme souhaitée.
 - *Pressage* : les composants sont répartis sur le support puis pressés à haute température.
- **Finition et vernissage** : application de la couche de surface
- **Mise en forme** : les rouleaux sont découpés aux dimensions souhaitées
- **Emballage**.

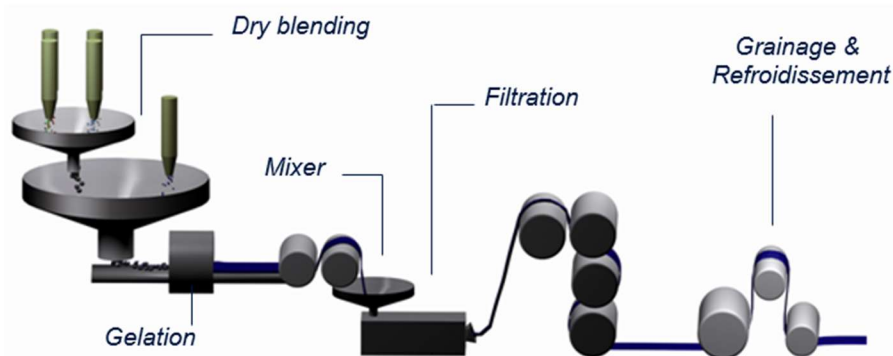


Figure 4 : Illustration d'un process de Calandrage

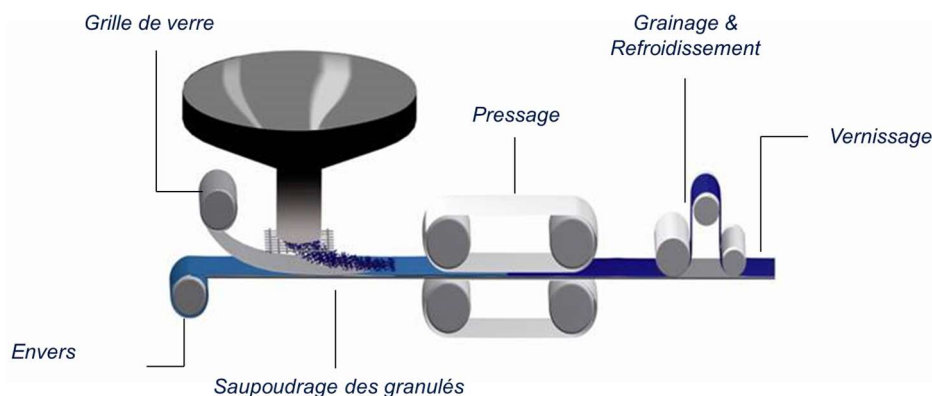


Figure 5 : Illustration d'un process de Pressage

4.2. Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier :

Paramètres	Unités	Valeurs
Description du scénario	-	Transport de l'usine jusqu'au chantier (Distance moyenne vers la France)
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 6 et de PTAC de 16 à 32 tonnes
Taux de chargement massique	%	36 (donnée générique Ecoinvent)
Masse volumique en vrac des produits transportés	kg/m ³	1423
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboîtés)	-	<1
Distance de transport totale	km	738

Installation dans le bâtiment :

Gerflor recommande d'utiliser le programme Gerflor Seconde Vie pour recycler les chutes d'installation. Ce service de collecte et de recyclage est gratuit, simple et disponible sur demande. La matière recyclée servira à fabriquer de nouveaux produits Gerflor, réduisant ainsi l'utilisation de matières premières vierges.

Le scénario pris en compte dans cette FDES est néanmoins l'enfouissement, puisqu'il s'agit du scénario encore majoritaire en France.

Paramètres	Unités	Valeurs
Description du scénario	-	Les produits sont installés à la main ; ils sont collés directement au sol.
Intrants auxiliaires pour l'installation	-	-
Utilisation d'eau	m ³	-
Utilisations d'autres ressources	kg/m ²	-
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	kWh/UF	-
Colle acrylique	kg/m ²	0.25
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit :	-	L'élimination des déchets plastiques se fait à 28,2% par enfouissement, 50,4% par incinération et 21,4% par recyclage. Les cartons, les papiers et les étiquettes sont éliminés à 10% par enfouissement, 8% par incinération et à 82% par recyclage (source Eurostat).

		Un transport de 50 km est considéré pour l'enfouissement, l'incinération et le recyclage.
Pertes du produit (chutes)	%	10
Déchets d'emballage		
Déchets Papier	kg/m ²	1.69E-2
Déchets PEHD		5.00E-3
Déchets Carton		1.25E-1
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg/UF	-

4.3. Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Le produit ne contribue pas aux étapes B1 et B3 à B7.

B1 Utilisation :

Conformément au RCP NF EN 16810 pour les revêtements de sol, aucun intrant/extrant n'a été identifié.

B2 Maintenance :

L'entretien du produit peut varier en fonction du niveau de trafic et de la zone d'utilisation spécifique. Nos hypothèses de protocole de nettoyage combinent des opérations manuelles et mécaniques et incluent :

- Entretien quotidien : pour enlever la poussière et la saleté de surface,
- Maintenance régulière (hebdomadaire) : nettoyage renforcé,
- Nettoyage approfondi périodique : pour éliminer la saleté incrustée.

Paramètres	Valeurs/description
Consommation nette d'eau douce (L/an/m ²)	10.82
Intrants auxiliaires pour la maintenance : - Détergent (kg/an/m ²)	2.10E-3
Intrant énergétique pendant la maintenance - Electricité du réseau français (kWh/an/m ²)	0.11
Déchets produits pendant la maintenance - Eau usée (L/an/m ²)	10.82

B3 Réparation (si applicable) :

Conformément au RCP NF EN 16810 pour les revêtements de sol, aucun intrant/extrant n'a été identifié.

B4 Remplacement (si applicable) :

Conformément au RCP NF EN 16810 pour les revêtements de sol, aucun intrant/extrant n'a été identifié.

B5 Réhabilitation (si applicable) :

Conformément au RCP NF EN 16810 pour les revêtements de sol, aucun intrant/extrant n'a été identifié.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable) :

Conformément au RCP NF EN 16810 pour les revêtements de sol, aucun intrant/extrant n'a été identifié.

4.4. Etape de fin de vie C1-C4 :

Gerflor recommande d'utiliser le programme Gerflor Seconde Vie pour recycler les produits en fin de vie. Ce service de collecte et de recyclage est gratuit, simple et disponible sur demande sous certaines conditions. La matière recyclée servira à fabriquer de nouveaux produits Gerflor, réduisant ainsi l'utilisation de matières premières vierges.

Le scénario pris en compte dans cette FDES est néanmoins l'enfouissement, puisqu'il s'agit du scénario encore majoritaire en France.

Paramètres	Unité	Valeurs/description
Description du scénario	kg/UF	Le produit est démonté à la main et enfoui en tant que déchet non dangereux. L'ensemble du produit est collecté avec les déchets de construction mélangés. (Sources : Eurostat, complément national)
Distance de transport du produit en fin de vie :		Le transport des déchets en fin de vie est effectué par des camions de type Euro 6 de PTAC de 16 à 32 tonnes.
	km	50
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés, destinée à l'enfouissement :	kg/m ²	
- Revêtement de sol PVC		2.85E+0
- Colle		0.25E+0

4.5. Bénéfices et charges, Module D

Aucun intrant/extrant n'a été identifié sur cette étape.

Les éventuels bénéfices liés à l'incinération et au recyclage des emballages ont été négligés.

5 INFORMATIONS POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A2:octobre2019 et NF EN 15804+A2/CN:octobre2022. Le PCR NF EN 16810 - Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés – (Juin 2017) a été suivi dans son intégralité.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804/CN. Toutes les étapes du cycle de vie sont prises en compte (A1-A3, A4-A5, B1-B7, C1-C4, D). Critère de coupure : l'ensemble des procédés a été modélisé en utilisant un module de données correspondant, à l'exception de certains consommables dans le respect de la règle de coupure.
Allocations	Allocation des données au m ² produit
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	Les données primaires ont été collectées par Gerflor sur ses installations pendant 1 an, sur l'année 2024 (données sur 12 mois). Les données secondaires utilisées sont principalement issues de la base ecoinvent en version 3.8 de 2021 et ont été sélectionnées de façon à être représentatives de la zone géographique de production ou de transformation des matières ou des procédés. Certaines données ont été modélisées à partir des ACV/DEP fournisseurs. Ponctuellement la base de données Agrybalyse en version 3 est également utilisée. Logiciels utilisés : SímaPro SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (version 9.1). Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	Cette FDES couvre 15 références. Le produit moyen déclaré correspond à la moyenne de chaque paramètre pondéré par les ventes en France. Les impacts environnementaux déclarés sont des impacts moyens. Une étude de variabilité a été réalisée. Les impacts de chaque produit couvert par cette FDES sont inférieurs à 35% de ceux déclarés, pour les indicateurs d'impacts environnementaux témoins : - Réchauffement climatique total : intervalle de variation [7.13 ; 8.44], moyenne 8.07 (8.44/8.07) < 1,35. - Utilisation énergie primaire non renouvelable totale : intervalle de variation [158 ; 197], moyenne 175 ; (197/175) < 1,35. - Déchets non dangereux éliminés : intervalle de variation [8.44 ; 9.59], moyenne 8.94 (9.59/8.94) < 1,35.

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE SUR 25 ANS

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'analyse de cycle de vie.

Les résultats sont présentés au format scientifique avec trois chiffres significatifs.

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple).

Application de l'Annexe I de la NF EN 15804+A2/CN.

Le tableau ci-dessous présente la classification des exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels :

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
Type 3 de l'ILCD	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux + métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2

Exonération de responsabilité 1 : Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

Exonération de responsabilité 2 : Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Changement climatique - total kg CO ₂ eq/UF	4.73E+0	7.35E-2	4.44E-1	4.11E-1	1.57E+0	0.00E+0	5.01E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.89E-2	0.00E+0	3.17E-1	0.00E+0
Changement climatique - combustibles fossiles kg CO ₂ eq/UF	4.57E+0	7.35E-2	6.50E-1	4.10E-1	1.32E+0	0.00E+0	4.59E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.89E-2	0.00E+0	2.14E-1	0.00E+0
Changement climatique - biogénique kg CO ₂ eq/UF	-8.95E-2	1.57E-5	-2.07E-1	8.77E-5	2.23E-1	0.00E+0	1.89E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	6.18E-6	0.00E+0	1.03E-1	0.00E+0
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO ₂ eq/UF	2.54E-1	2.50E-5	9.27E-4	1.40E-4	2.60E-2	0.00E+0	2.27E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	9.83E-6	0.00E+0	7.42E-6	0.00E+0
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1.54E-6	3.86E-11	6.40E-10	2.16E-10	1.56E-7	0.00E+0	1.99E-9	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.52E-11	0.00E+0	2.92E-11	0.00E+0
Acidification mole de H ⁺ eq/UF	2.64E-2	1.61E-4	1.12E-3	8.84E-4	1.17E-2	0.00E+0	3.15E-3	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	6.21E-5	0.00E+0	2.12E-4	0.00E+0
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg P eq/UF	1.98E-4	5.46E-7	1.58E-5	3.06E-6	5.12E-5	0.00E+0	3.21E-4	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.15E-7	0.00E+0	2.62E-7	0.00E+0
Eutrophisation aquatique marine kg de N eq/UF	7.18E-3	3.80E-5	4.32E-4	2.08E-4	1.40E-3	0.00E+0	5.54E-3	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.46E-5	0.00E+0	1.43E-4	0.00E+0
Eutrophisation terrestre mole de N eq/UF	4.57E-2	4.20E-4	3.38E-3	2.30E-3	1.12E-2	0.00E+0	6.17E-3	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.62E-4	0.00E+0	9.46E-4	0.00E+0
Formation d'ozone photochimique kg NMCOV eq/UF	1.95E-2	2.53E-4	1.35E-3	1.40E-3	5.41E-3	0.00E+0	1.73E-3	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	9.85E-5	0.00E+0	3.87E-4	0.00E+0
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb eq/UF	5.84E-5	2.58E-7	2.03E-6	1.44E-6	1.36E-5	0.00E+0	1.36E-5	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.02E-7	0.00E+0	6.83E-8	0.00E+0
Épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF	9.61E+1	1.04E+0	1.01E+1	5.83E+0	2.35E+1	0.00E+0	3.52E+1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	4.11E-1	0.00E+0	7.33E-1	0.00E+0
Besoin en eau m ³ de privation eq dans le monde/UF	4.11E+0	4.16E-3	1.27E-1	2.32E-2	9.67E-1	0.00E+0	1.81E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.64E-3	0.00E+0	7.40E-1	0.00E+0

Impacts environnementaux additionnels	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au- delà des frontières du système
	A1 Matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Emissions de particules fines Indice de maladies/UF	1.96E-7	5.48E-9	8.30E-9	3.06E-8	6.99E-8	0.00E+0	2.08E-8	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.16E-9	0.00E+0	5.00E-9	0.00E+0
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 eq/UF	1.61E-1	4.56E-4	7.43E-3	2.55E-3	4.27E-2	0.00E+0	3.33E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.80E-4	0.00E+0	4.77E-4	0.00E+0
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe/UF	5.14E+1	1.40E-1	1.77E+0	7.83E-1	1.41E+1	0.00E+0	1.48E+1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	5.52E-2	0.00E+0	1.79E+1	0.00E+0
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh/UF	6.90E-9	1.23E-11	1.50E-10	6.85E-11	1.05E-9	0.00E+0	3.62E-10	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	4.83E-12	0.00E+0	8.25E-12	0.00E+0
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh/UF	4.43E-8	6.55E-10	3.85E-9	3.66E-9	2.87E-8	0.00E+0	3.06E-8	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.58E-10	0.00E+0	7.10E-10	0.00E+0
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension/UF	6.33E+1	6.26E-1	1.62E+0	3.50E+0	1.06E+1	0.00E+0	4.45E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.47E-1	0.00E+0	1.76E+0	0.00E+0

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	1.28E+1	1.72E-2	8.18E+0	9.64E-2	3.20E+0	0.00E+0	4.46E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	6.78E-3	0.00E+0	1.91E-2	0.00E+0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	7.60E+0	0.00E+0	2.33E+0	0.00E+0	-1.15E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	2.04E+1	1.72E-2	1.05E+1	9.64E-2	2.05E+0	0.00E+0	4.46E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	6.78E-3	0.00E+0	1.91E-2	0.00E+0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	4.93E+1	1.04E+0	9.89E+0	5.83E+0	9.52E+0	0.00E+0	3.48E+1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	4.11E-1	0.00E+0	7.32E-1	0.00E+0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	4.77E+1	0.00E+0	2.17E-1	0.00E+0	1.40E+1	0.00E+0	2.01E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	9.70E+1	1.04E+0	1.01E+1	5.83E+0	2.36E+1	0.00E+0	3.68E+1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	4.11E-1	0.00E+0	7.32E-1	0.00E+0
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	1.42E-1	0.00E+0	1.42E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	1.29E-1	1.32E-4	6.16E-2	7.37E-4	3.14E-2	0.00E+0	1.24E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	5.20E-5	0.00E+0	9.44E-2	0.00E+0

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	1.10E-1	3.25E-5	2.35E-3	1.82E-4	1.30E-2	0.00E+0	3.46E-3	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.28E-5	0.00E+0	7.28E-5	0.00E+0
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	2.51E+0	6.23E-2	1.86E-1	3.48E-1	2.09E+0	0.00E+0	6.03E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	2.46E-2	0.00E+0	3.11E+0	0.00E+0
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2.58E-4	3.11E-7	5.76E-6	1.74E-6	4.70E-5	0.00E+0	4.23E-4	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	1.22E-7	0.00E+0	2.70E-7	0.00E+0

Flux sortants	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	1.00E-2	0.00E+0	1.18E-1	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	3.81E-3	0.00E+0	3.03E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	5.13E-2	0.00E+0	6.64E-2	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0

Catégorie d'impact / flux	Unité	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Changement climatique - total	kg CO2 eq/UF	5.25E+0	1.98E+0	5.01E-1	3.46E-1	8.07E+0	0.00E+0
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq/UF	5.29E+0	1.73E+0	4.59E-1	2.43E-1	7.72E+0	0.00E+0
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq/UF	-2.96E-1	2.23E-1	1.89E-2	1.03E-1	4.88E-2	0.00E+0
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO2 eq/UF	2.55E-1	2.62E-2	2.27E-2	1.73E-5	3.04E-1	0.00E+0
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1.54E-6	1.56E-7	1.99E-9	4.44E-11	1.70E-6	0.00E+0
Acidification	mole de H+ eq/UF	2.76E-2	1.26E-2	3.15E-3	2.75E-4	4.37E-2	0.00E+0
Eutrophisation aquatique, eaux douces	kg P eq/UF	2.15E-4	5.42E-5	3.21E-4	4.77E-7	5.91E-4	0.00E+0
Eutrophisation aquatique marine	kg de N eq/UF	7.65E-3	1.61E-3	5.54E-3	1.57E-4	1.50E-2	0.00E+0
Eutrophisation terrestre	mole de N eq/UF	4.95E-2	1.35E-2	6.17E-3	1.11E-3	7.03E-2	0.00E+0
Formation d'ozone photochimique	kg NMCOV eq/UF	2.11E-2	6.81E-3	1.73E-3	4.86E-4	3.01E-2	0.00E+0
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux)	kg Sb eq/UF	6.07E-5	1.51E-5	1.36E-5	1.70E-7	8.95E-5	0.00E+0
Épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles)	MJ/UF	1.07E+2	2.94E+1	3.52E+1	1.14E+0	1.73E+2	0.00E+0
Besoin en eau	m³ de privation eq dans le monde/UF	4.24E+0	9.90E-1	1.81E-1	7.42E-1	6.15E+0	0.00E+0
Emissions de particules fines	Indice de maladies/UF	2.10E-7	1.00E-7	2.08E-8	7.16E-9	3.38E-7	0.00E+0
Rayonnements ionisants (santé humaine)	kBq de U235 eq/UF	1.69E-1	4.53E-2	3.33E-1	6.57E-4	5.48E-1	0.00E+0
Ecotoxicité (eaux douces)	CTUe/UF	5.33E+1	1.49E+1	1.48E+1	1.80E+1	1.01E+2	0.00E+0
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh/UF	7.07E-9	1.12E-9	3.62E-10	1.31E-11	8.56E-9	0.00E+0
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh/UF	4.88E-8	3.24E-8	3.06E-8	9.69E-10	1.13E-7	0.00E+0
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols	Sans dimension/UF	6.55E+1	1.41E+1	4.45E+0	2.01E+0	8.61E+1	0.00E+0
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	2.10E+1	3.29E+0	4.46E+0	2.59E-2	2.87E+1	0.00E+0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	9.93E+0	-1.15E+0	0.00E+0	0.00E+0	8.78E+0	0.00E+0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	3.09E+1	2.15E+0	4.46E+0	2.59E-2	3.75E+1	0.00E+0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	6.02E+1	1.53E+1	3.48E+1	1.14E+0	1.11E+2	0.00E+0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	4.79E+1	1.40E+1	2.01E+0	0.00E+0	6.40E+1	0.00E+0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	1.08E+2	2.94E+1	3.68E+1	1.14E+0	1.75E+2	0.00E+0

Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1.42E-1	1.42E-2	0.00E+0	0.00E+0	1.56E-1	0.00E+0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation nette d'eau douce	m³/UF	1.90E-1	3.21E-2	1.24E-2	9.44E-2	3.29E-1	0.00E+0
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1.13E-1	1.32E-2	3.46E-3	8.56E-5	1.29E-1	0.00E+0
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2.76E+0	2.44E+0	6.03E-1	3.13E+0	8.94E+0	0.00E+0
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	2.64E-4	4.88E-5	4.23E-4	3.92E-7	7.37E-4	0.00E+0
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1.00E-2	1.18E-1	0.00E+0	0.00E+0	1.28E-1	0.00E+0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie Electrique fournie à l'extérieur	MJ/UF	3.81E-3	3.03E-2	0.00E+0	0.00E+0	3.41E-2	0.00E+0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur	MJ/UF	5.13E-2	6.64E-2	0.00E+0	0.00E+0	1.18E-1	0.00E+0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0

Les résultats sont donnés pour une durée de vie de 25 ans. A l'exception de la phase B2, ce sont les mêmes pour une durée de vie de 1 an. Pour cette phase, il faut diviser ses résultats par la durée de vie du produit (ici 25 ans).

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou n° du rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur^{1 2}	Emissions de COV et de formaldéhyde	Classement d'émission COV : 	Test effectué en interne et en externe selon la norme ISO 16000. (Cf. CER_A+_001)
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Au regard de sa composition, le produit n'est pas un milieu propice à la croissance fongique et bactérienne et ne favorise pas la prolifération bactérienne et virale.	-
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Au regard de sa composition exempte de matières listées dans l'article R 1333-40 du décret N°2018-434, le produit n'est pas concerné par l'obligation de caractérisation radiologique. Aucun essai n'a donc été réalisé.	-
	Emissions de fibres et de particules	Le produit n'est pas concerné par l'émission de fibres et de particules en conditions normales d'usage. Aucun essai n'a donc été réalisé.	-
Émission dans le sol et l'eau^{1 2}	Emissions dans l'eau	Sans objet car le produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface. Aucun essai n'a donc été réalisé.	-
	Emissions dans le sol	Sans objet car le produit n'est pas en contact direct avec le sol. Aucun essai n'a donc été réalisé.	-

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, 2009)

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Les produits ne revendiquent aucune performance au niveau du confort hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

L'atténuation du bruit d'impact ΔL_w est compris entre 2 et 5 dB suivant la norme NF EN ISO 717-2.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le revêtement de sol a des couleurs qui participent à la décoration intérieure et au bien-être des personnes dans le bâtiment.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Les produits ne revendiquent aucune performance olfactive.

9 INFORMATIONS ADDITIONNELLES

L'usine de fabrication Gerflor implantée en Allemagne est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001.

L'usine située en Irlande est certifiée ISO 9001.

Ceci garantit la qualité et le respect de l'environnement à chaque étape de fabrication du produit.

A travers son programme de recyclage Seconde Vie, Gerflor collecte les chutes de pose et les revêtements de sol en fin de vie, puis les recycle dans son usine Floor to Floor. Les recyclés générés sont ensuite intégrés dans les usines Gerflor françaises, où ils serviront de matières premières pour faire de nouveaux revêtements de sol.

10 BIBLIOGRAPHIE

- NF EN ISO 14025 : Marquages et déclarations environnementaux - Déclarations environnementales de type III - Principes et modes opératoires (2010)
- NF EN 15804+A2 – Octobre 2019 : Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction (2019)
- NF EN 15804/CN – Octobre 2022 : Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction (2022)
- NF EN ISO 10581 : Revêtements de sol homogène en polychlorure de vinyle – Spécifications (2020)
- NF EN 14041 : Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés - Caractéristiques essentielles (2018)
- Cahier 3782_v2 du CSTB : Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux (2018)
- NF EN ISO 10874 : Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés : classification (2012)
- ISO 24346 : Revêtements de sol résilients - Détermination de l'épaisseur totale (2012)
- ISO 23997 : Revêtements de sol résilients - Détermination de la masse surfacique (2012)
- ISO 23996 : Revêtements de sol résilients - Détermination de la masse volumique (2012)
- ISO 24341 : Revêtements de sol résilients et textiles - Détermination de la longueur, de la largeur et de la rectitude des lés (2012)
- DTU 53.12 : Préparation du support et revêtements de sol souples (2020)
- NF EN 16810 : Essais non destructifs - Contrôle par ultrasons - Principes généraux (2014)
- TRANSPORT ET LOGISTIQUE DES DECHETS - Enjeux et évolutions du transport et de la logistique des déchets – Données datant de 2014 et concernant France + DOM-COM
- ISO 16000 : Air intérieur
- NF EN ISO 10456 : Matériaux et produits pour le bâtiment - Propriétés hygrothermiques - Valeurs utiles tabulées et procédures pour la détermination des valeurs thermiques déclarées et utiles (2008)
- NF EN ISO 717-2 : Acoustique - Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction - Partie 2 : protection contre le bruit de choc (2013)
- NF 16205 : Mesurage en laboratoire du bruit des pas sur les planchers (2020)